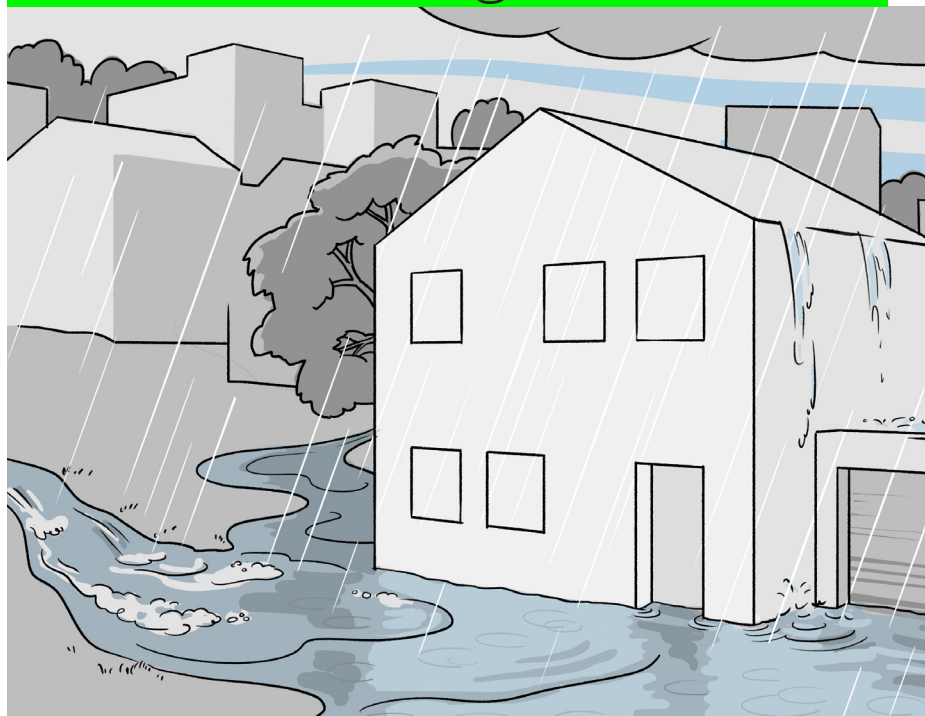




PROTECTION CONTRE  
LES DANGERS NATURELS

**ecap** 1810  
Neuchâtel  
Etablissement cantonal  
d'assurance et de prévention

# Comment vous protéger et protéger votre maison contre les dangers naturels



**VKG**  
AECA

**sia**  
SCHWEIZERISCHER VERBAND DER ARCHITECTEN  
SWISS ASSOCIATION OF ARCHITECTS  
ASSOCIATION DES ARCHITECTES SUISSES  
ASSOCIATION DEI ARCHITETTI SVIZZERI

**HEV** Schweiz

**ASA | SVV**  
Association Suisse d'Assurances

**Banque Cantonale**

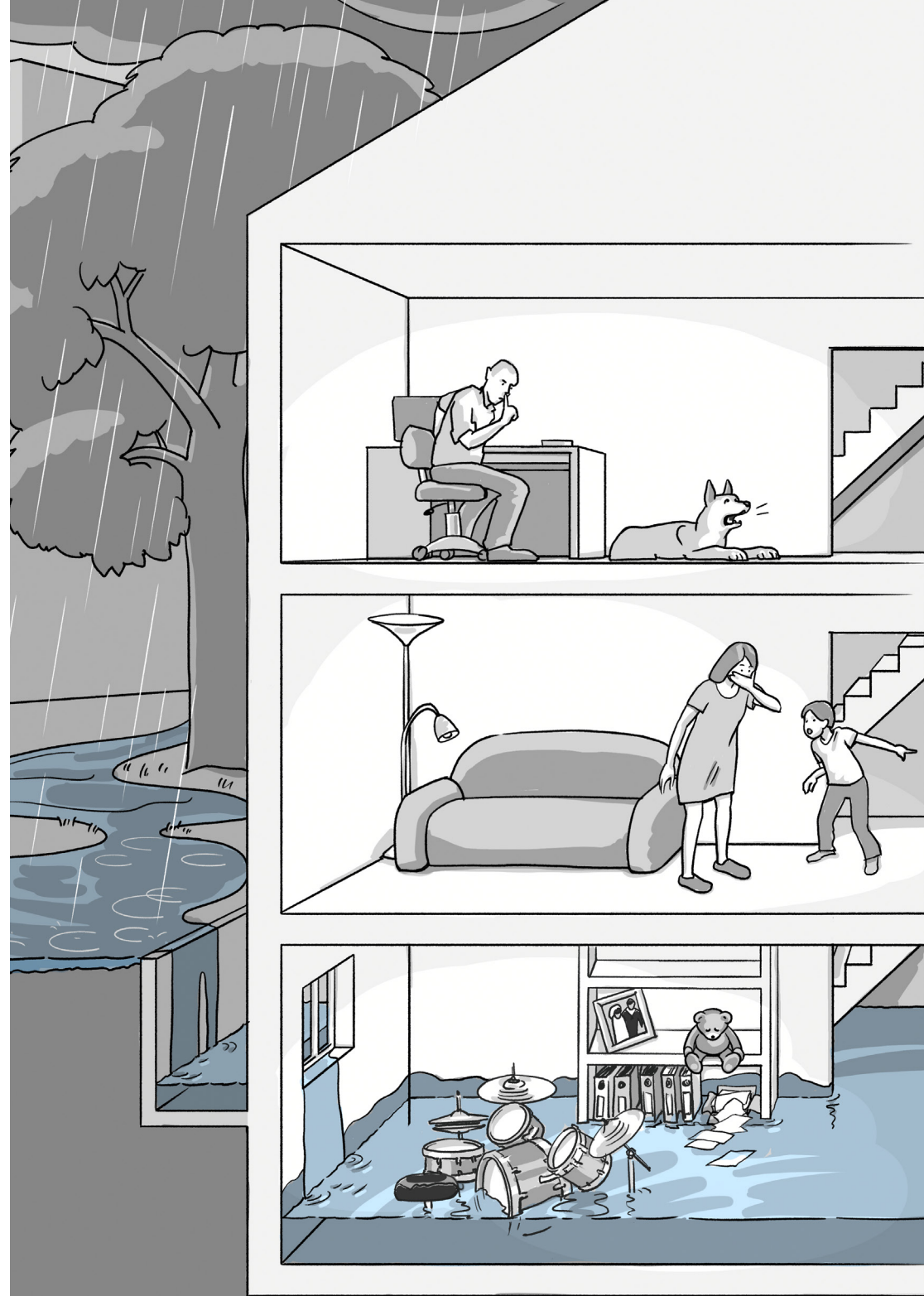
**G** Schweizerischer Gemeinderat  
Association des Communes Suisses  
Associazione dei Comuni Svizzeri  
Associazione dei Viscontes Svizzeri

**Les dommages dus aux inondations, à la grêle et aux tempêtes augmentent. Même si beaucoup de choses sont assurées, les dommages causent bien des tracas. Il est souvent impossible de remplacer les biens qui comptent pour nous.**



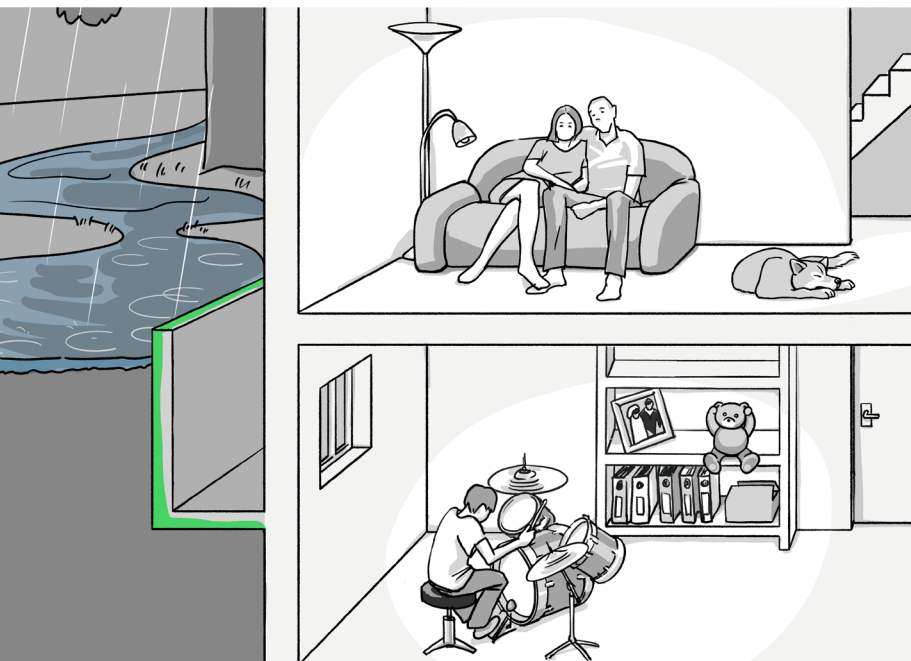
**Faites le check-up  
des dangers naturels  
pour votre bâtiment,  
rapidement et facilement.**

**[www.protection-dangers-naturels.ch](http://www.protection-dangers-naturels.ch)**



# Comment garantir facilement une bonne protection ?

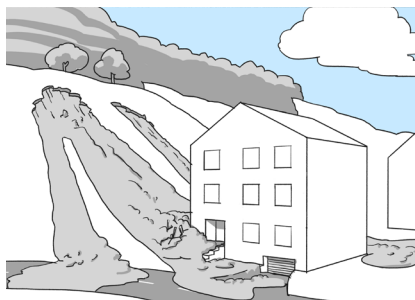
**Si la protection contre les dangers  
naturels est prise en compte  
suffisamment tôt, il est facile  
et peu coûteux de se protéger  
et de protéger sa maison.**



# Vérifiez le degré de danger pour votre bâtiment

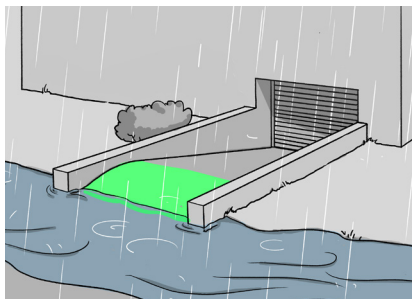
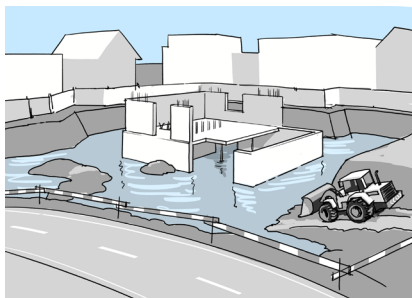
Deux bâtiments sur trois en Suisse sont menacés en cas de fortes pluies, même à l'écart des cours d'eau. Qu'en est-il de votre maison ? Et en cas de grêle, de tempête ou de neige ?

Faites le check-up des dangers naturels pour votre bâtiment sur [www.protection-dangers-naturels.ch](http://www.protection-dangers-naturels.ch).

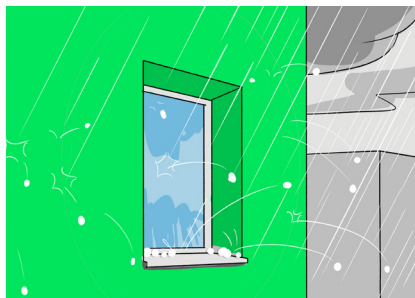


## Construisez en tenant compte des dangers naturels

En anticipant la protection contre les dangers naturels, il est possible de la mettre en œuvre facilement et à peu de frais. Abordez les possibilités de protection de votre bâtiment avec vos partenaires de construction.



# Choisissez des matériaux résistants



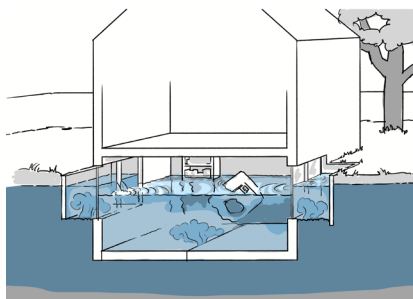
La façade et le toit sont directement exposés aux dangers naturels. Utilisez donc des produits robustes et veillez à ce que les normes de construction en vigueur soient dûment respectées.

Vous trouverez une liste de produits testés pour résister à la grêle dans le répertoire grêle sur

**[www.protection-dangers-naturels.ch/grele](http://www.protection-dangers-naturels.ch/grele)**.

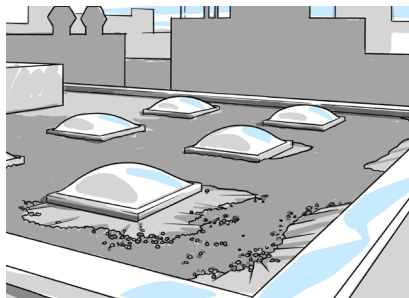
## Protégez toutes les ouvertures du bâtiment contre une entrée d'eau

Une différence de hauteur de quelques centimètres peut être décisive pour garder votre maison au sec en cas d'inondation. C'est particulièrement important pour les sauts de loup, les ouvertures d'aération et les accès de garages, tout comme pour les portes et fenêtres.



## Soyez prévoyant – entretenez soigneusement votre maison

Nettoyez régulièrement les gouttières et les écoulements. Faites contrôler régulièrement votre toit par un spécialiste pour prévenir de coûteux dommages.



## Réagissez correctement en cas d'intempéries

Remontez les stores quand les intempéries menacent. Les vitres des fenêtres modernes sont solides et résistent à la grêle. Arrimez aussi les objets mobiles qui pourraient causer des dommages en s'envolant.



Nouvelle construction, rénovation ou entretien d'un bâtiment existant : vous trouverez ici des recommandations concrètes, des check-lists pratiques et des informations générales pour tous ces cas de figure.



**[www.protection-dangers-naturels.ch](http://www.protection-dangers-naturels.ch)**



## Protégeons ensemble les bâtiments contre les dangers naturels

## Nous sommes là pour vous dans votre canton

Derrière le projet « Protection contre les dangers naturels », on trouve les acteurs principaux de la protection des bâtiments : l'Association des établissements cantonaux d'assurance AECA, l'Association Suisse d'Assurances ASA, l'Association des propriétaires fonciers Suisse HEV, la Société suisse des ingénieurs et des architectes SIA, l'Union des Banques Cantonales Suisses UBCS ainsi que l'Association des Communes Suisses ACS.

**[www.protection-dangers-naturels.ch](http://www.protection-dangers-naturels.ch)**  
[info@protection-dangers-naturels.ch](mailto:info@protection-dangers-naturels.ch)



**sia**  
schweizerischer ingenieur- und architektenverein  
société suisse des ingénieurs et des architectes  
società svizzera degli ingegneri e degli architetti  
swiss society of engineers and architects



L'Établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP) assure votre bâtiment de manière fiable contre les dommages liés aux incendies et aux éléments naturels dans le canton de Neuchâtel.

Vous trouverez des recommandations cantonales spécifiques pour la protection contre les dangers naturels sur la page **[www.protection-dangers-naturels.ch/ne](http://www.protection-dangers-naturels.ch/ne)**.

**Établissement cantonal d'assurance  
et de prévention**  
Place de la Gare 4  
2000 Neuchâtel  
T +41 32 889 62 22  
[www.ecap-ne.ch](http://www.ecap-ne.ch)